

<https://ricochets.cc/Defendons-les-medias-libres-et-la-liberte-associative-contre-les-repressions-policieres.html>



Défendons les médias libres et la liberté associative contre les répressions policières

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 9 septembre 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

► [Attaque policière en Limousin : solidarité avec La bogue et les inculpé-e-s](#)

Suite aux perquisitions et arrestations du mardi 15 juin, qui ont eu lieu en Creuse et Haute-Vienne visant un grand nombre de personnes. La police s'est beaucoup intéressée au site local du réseau mutu : labogue.info différents sites du réseau ont souhaités apporter leurs solidarités avec les inculpés et défendre les médias participatifs.

Mardi 15 juin, des arrestations et des perquisitions ont eu lieu en Creuse et Haute-Vienne visant un grand nombre de personnes. Cette opération résulte d'une coordination entre la Sous Direction Anti Terroriste (qui s'est déjà tristement illustrée en Limousin lors de l'affaire Tarnac), le Peloton Spécial d'Intervention de la Gendarmerie, la police judiciaire et la gendarmerie du secteur. Elle paraît totalement disproportionnée par rapport à l'enquête qui porte sur deux événements : un incendie, en début d'année, d'antennes TDF de diffusion de la TNT et de la téléphonie mobile, et celui un an auparavant de véhicules Enedis. Pour plus d'infos vous pouvez [retrouver une synthèse des événements ici](#).

Au cours des interrogatoires et des perquisitions la police s'est beaucoup intéressée au site local du réseau mutu : labogue.info. Sous prétexte que le communiqué de revendication a été publié par La bogue, ils ont interrogé les personnes sur leur connaissance ou leur participation supposée au site. Ces interrogatoires sont une manière d'utiliser une enquête pour obtenir des informations et criminaliser l'utilisation d'un site d'information libre. Or la modération des articles n'a pas vocation à juger les actes, leur pertinence ou leur légalité, mais à donner une voix aux personnes qui luttent contre les différentes oppressions et n'en ont pas dans les médias dominants. La co-existence de modes d'actions et de pensées différentes est l'essence même d'un média libre. Le même communiqué a été publié partiellement dans des médias locaux mais les enquêteurs n'ont demandé à personne si elles connaissaient ou participaient à la rédaction d'articles dans ces médias.

Nous ne pouvons que nous inquiéter de voir l'anti-terrorisme utilisé une fois de plus contre des actes de dégradation matérielle mais également pour criminaliser les médias de luttes. En Limousin comme ailleurs, l'autonomie de l'information et de la communication sur les luttes est d'une importance première. Elle est indispensable à la construction de mouvements sociaux complexes, forts et diversifiés pour viser l'émancipation individuelle et collective. Cependant, elle n'en est qu'un relais et ne saurait ni s'y substituer, ni servir de bouc émissaire pour satisfaire l'obsession répressive de l'État.

Des activités associatives ont également fait l'objet d'investigations identiques, ce qui est tout aussi inquiétant : que reste-t-il de la « démocratie » lorsque la liberté d'association, et avec elle des activités impliquant des centaines de personnes, sont ainsi soumises aux pressions et aux scrutations policières ?

Nous appelons à soutenir et à continuer de faire vivre les sites d'information coopératifs et libres de manière foisonnante. Nous appelons également au soutien à toutes les personnes mises en cause dans cette affaire.

► Différents [sites du réseau mutu](#)



Défendons les médias libres et la liberté associative contre les repressions policières

J'ai partagé cet article pour contribuer à défendre des médias libres, et aussi parce qu'il semble bien que RICOCHETS fait en Drôme l'objet d'un traitement un peu similaire, en mode mineur, par les autorités et leurs forces policières.

Voir ce communiqué récent : [Communiqué de RICOCHETS concernant les suites d'une plainte préfectorale datant de mars 2021.](#)

A.